



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA!-HA!

AVIS PUBLIC

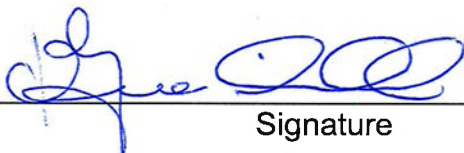
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a adopté le 6 décembre 2021 le règlement suivant.

RÈGLEMENT NUMÉRO 419

RÈGLEMENT NUMÉRO 419 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UN CHARGEUR SUR ROUES ET UN EMPRUNT DE 395 000 \$

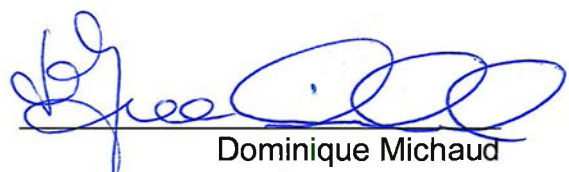
Tous ceux et celles qui veulent prendre connaissance de ce règlement peuvent le faire en se présentant au bureau de la municipalité sur les heures normales de bureau.

DONNÉ à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 7^e jour de décembre deux mille vingt-et-un.


Signature

Je, soussignée, Dominique Michaud, **Secrétaire-trésorière** de la municipalité de **Saint-Louis-du-Ha! Ha!**, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **7 décembre 2021**, entre **10 h et 17 h**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **7 décembre 2021**.


Dominique Michaud
secrétaire-trésorière